



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Si je vous dis PEDT ?

**Dans le cadre du dialogue social, une présentation de l'élaboration
du PEDT 2021-2024 a été faite, le vendredi 6 novembre 2020**

Si vous pensiez que le PEDT était en lien avec la réforme des rythmes scolaires, oubliez ! C'était avant, dans un autre temps ! Que cette réforme ait permis ou non de meilleures conditions d'apprentissages pour les enfants n'a finalement aucune importance. Le sujet n'est pas là.

Se profile donc le PEDT nouveau pour la période 2021-2024 dont l'existence se légitime par la continuation de son existence même. Sa raison d'être étant de « définir les actions prioritaires parisiennes pour améliorer l'éducation des enfants et des jeunes ».

Dans le cadre du dialogue social une présentation a été faite aux représentants syndicaux le vendredi 6 novembre : méthode d'évaluation, constats, perspectives, élaboration et déclinaison territoriale à venir, échéancier.

Si nous étions extérieurs à ce dispositif, tout cela pourrait sembler enthousiasmant : pertinence des questionnements, association des différents partenaires et acteurs, enseignements tirés de l'évaluation, formulation d'enjeux futurs. Oui, mais...**Entre évaluation et perspectives la DASCOS avance comme si de rien n'était quand sur le terrain les personnels s'épuisent, faute d'être entendus et considérés, en prise à des difficultés récurrentes : précarisation, manque de personnels, absence de valorisation...**

Face à cette présentation nul enthousiasme ! Et pas de méprise, ce n'est pas le contexte actuel qui a généré cette apparente « morosité », non ! C'est l'écart entre ce que nous constatons au quotidien sur le terrain et l'apparente « cécité » de nos interlocuteurs. C'est l'absence de prise en considération des éléments et analyses que nous apportons. Depuis longtemps, trop longtemps nous répétons, réitérons les mêmes faits sans obtenir de transformations. Les seules avancées sont celles qui relèvent du statutaire et de la réglementation, c'est à dire là où la Ville se retrouverait dans l'illégalité si elle n'obtempérait pas.

Alors nous allons décliner encore et encore nos constats, et nos revendications comme autant de leviers pour aller de l'avant. Oui ! Nous aussi nous aimerions nous réjouir des projets à venir !

**Difficile complémentarité entre temps scolaires et temps péri/extra-scolaire,
la Ville doit prendre sa part de responsabilité et donner un signal fort !**

Le dispositif est actuellement en phase 1 « *élaboration et adoption du PEDT cadre du territoire parisien* », nous nous saisissons donc de l'occasion pour mettre en perspective les éléments apportés par l'administration et les confronter à la réalité.

Un des enseignements de l'évaluation pointe un moindre engagement de l'Éducation Nationale pour relayer et faire vivre le PEDT : « *l'Éducation Nationale ne s'est pas toujours engagée dans la durée pour relayer et faire vivre le PEDT.* ». Si l'on remet ce projet dans son contexte initial il semble évident que la dimension réorganisation du temps scolaire au service d'un meilleur apprentissage des élèves soit passée par pertes et profits et que dans ces conditions les personnels Éducation Nationale se tiennent à distance de ce tour de passe-passe. Ils étaient contre ce dispositif qui les a largement éprouvés sans pour autant faire ses preuves. Certes la dimension d'ouverture à la culture et l'accès à d'autres pratiques est loin d'être négligeable dans ce dispositif mais cela n'est pas suffisant pour une articulation consentie et efficiente des

différents temps et collaborations entre partenaires.

Le constat s'énonce donc ainsi « les liens sont à renforcer entre les équipes et la continuité pédagogique entre les temps scolaires, péri et extra scolaires reste à construire. »

De notre point de vue, pour que cela se fasse il faut qu'il y ait de l'intérêt pour l'ensemble des acteurs. Pas seulement de l'intérêt général partagé : « c'est profitable aux enfants » mais également de l'intérêt singulier : « cela permet de fabriquer de la complémentarité éducative active ». Pour que cela fasse sens il faut de la crédibilité à l'œuvre. Le secteur de l'animation à Paris est-il perçu comme crédible par nos partenaires Éducation Nationale ? Et l'est-il par notre administration ? Nous ne donnerons pas ici une réponse directe mais nous constatons que nous n'avons toujours pas de formations diplômantes. L'offre de formations de l'École Des Métiers de la DASCO avec son morcellement en journée et demi-journée s'apparente plus à de l'information. Pour nous cette EDM est une réorganisation de façade qui n'a rien changé aux problèmes de fond et qui, de plus, a sabordé les compétences existantes en fermant un grand nombre de centres ressources centraux !

Sur le terrain nous constatons un abaissement du niveau et une paupérisation des pratiques. Rien d'étonnant, la formation n'est pas au rendez-vous, le recrutement C2 n'existe plus depuis deux ans et ce sera encore le cas en 2021, le recrutement C1 est insuffisant. Dans le cadre du Règlement de Service de l'Animation aucun temps de préparation n'a été accordé aux animatrices et animateurs. Venez les mains dans les poches et le reste suivra. Qui peut sérieusement prétendre proposer une animation de qualité sans aucun temps de préparation ?

Résumons : sur le terrain du personnel trop souvent en nombre insuffisant, peu ou mal formé, ne disposant d'aucun temps rémunéré pour penser et préparer ses ateliers. Et pour celles et ceux expérimentés et impliqués aucune valorisation !

Alors oui le service est organisé et « ça tourne » : Les CASPE transmettent et font appliquer les directives, les REV remplissent leurs missions et font tenir le cadre, les intitulés rassurent les familles et les enfants s'adaptent... Mais si l'on y regarde d'un peu plus près c'est bien loin d'être suffisant ! Est-ce cela être crédible ? Et si ne plus l'être était finalement l'attendu au profit d'autres partenaires ?

Force est de constater que les aspects démarche, construction de sens, transversalité qui sont des éléments déterminants dans les pratiques d'animation, sont potentiellement laissés de côté au profit d'une expertise exclusive de contenu bien plus facile à identifier et valoriser.

L'évaluation indique explicitement que « la continuité éducative entre les temps scolaires, péri et extra-scolaires reste un enjeu ». Alors chiche ! On joue le jeu et on s'appuie enfin sur un dispositif existant, un dispositif qui a fait ses preuves, un dispositif à l'articulation de ces différents temps, un dispositif porté par le centre Paris Lecture qui fonctionne avec des personnels à la fois Éducation Nationale et Ville. Un dispositif dont les missions et les actions recouvrent tous ces temps dans une démarche collaborative. Les espaces lecture sont au cœur des écoles, ils auraient dû être dès le début point d'appui et relais. Mais la Ville n'a pas su ou pas voulu reconnaître cet atout qu'elle a pourtant elle-même initié et fait grandir. La Ville continue d'ignorer ce levier. Pour nous et les personnels concernés c'est incompréhensible ! Actuellement la situation se dégrade, 26 postes non pourvus, 59 lieux avec du personnel non formé, il est plus qu'urgent d'agir sauf à vouloir saborder ce potentiel. Ne pas se saisir de cela serait pour toutes et tous signe de méconnaissance, de mépris, et générerait une de perte de crédibilité ! Qui a intérêt à cela ?

Nous attendons de la Ville qu'elle considère enfin l'apport des Espaces Lecture dans le cadre du PEDT, qu'elle leur permette de prendre pleinement leur place dans l'objectif d'une continuité éducative. Nous attendons de la Ville qu'elle valorise l'expertise éducative des personnels concernés et reconnaisse leur professionnalisme.

Nous demandons à court terme une revalorisation conséquente de la prime et à moyen terme un accès à la catégorie B avec un cycle de 35h qui offrirait des actions dédiées en direction du temps scolaire et conforterait une dynamique de continuité. Une possibilité pour répondre en partie et de manière concrète au deuxième grand enjeu du futur PEDT : « Renforcer la complémentarité des interventions et la continuité des parcours éducatifs : temps d'échanges, projets communs, adaptation des moyens. »

**Des améliorations à envisager concernant la pause méridienne,
OUI nous faisons ce constat récurrent et désolant :
Chaque jour il manque un nombre considérable d'animatrices et d'animateurs sur ce temps !
OUI nous dénonçons sans relâche cette situation qui fragilise les équipes !**

Le document nous dit : « *Une marge de progrès demeure quant à l'organisation de la pause méridienne* ». Pour nous ce progrès se nomme déprécarisation et titularisation.

Aucune amélioration ne pourra être envisagée sans cet effort, tout le reste est illusoire. Il est urgent de consolider les équipes avec du personnel stable et en nombre suffisant, mais aussi de créer des brigades de remplaçants titulaires, voir [ICI](#), la DASCO n'étant pas en mesure de recruter les personnels vacataires nécessaires. En leur offrant quelques heures par-ci par-là rémunérées au SMIC, on comprend pourquoi !

En l'état dans beaucoup d'équipes régulièrement incomplètes, il s'agit au quotidien de veiller à ce que les enfants déjeunent tous et que la sécurité physique soit assurée dans les cours. Aucun projet digne de ce nom ne peut s'envisager dans de telles conditions !

S'ajoute à cela la situation en maternelle où différents problèmes persistent :

Dans les écoles avec double loge, une ASEM assure la mission de gardiennage sur son temps « animatrice », pas de remplacement prévu = -1 systématiquement !

La question de l'hygiène des enfants n'a pas été résolue mais ce n'est pas pour cela qu'elle n'existe plus ! Elle reste désespérément d'actualité pour les personnels sur les temps de l'interclasse et des vacances. Elle sera pour nous au centre des débats quand il s'agira de questionner l'axe stratégique n°4 « améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants » dans les « ambitions d'un projet d'ampleur ».

Voilà des pistes concrètes pour répondre sérieusement au 3^e grand enjeu du PEDT : « Améliorer la qualité et l'adaptation des activités aux besoins et aux différents temps. »

Mais sans moyens réfléchis et conséquents, pas d'amélioration ! La balle est dans le camp de l'employeur ! Sauf à considérer que cette évaluation appartient au domaine de la bien-pensance, du faire semblant et autres artifices de bon aloi !

Concernant le premier enjeu qui s'articule autour de la territorialisation des objectifs, de sa gouvernance et des indicateurs d'évaluation nous attendrons des informations plus élaborées pour mesurer si cette dynamique offrira de réelles avancées tant pour les enfants que pour les personnels et ce dans une volonté plus que nécessaire de professionnalisation.

Paris, le 20 novembre 2020

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>